



PRÉFET DU NORD

Lille, le 30 novembre 2013

## Communiqué de presse

### 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE : LE PRÉFET CONCLUT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DU NORD



A l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ordre national du Mérite, Dominique Bur, préfet du Nord a remis des brevets et conclu l'assemblée générale annuelle de la section du Nord de l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite, ce samedi 30 novembre en préfecture du Nord.

Le préfet s'est félicité qu'au titre de l'année 2013, 67 personnes, dont 31 femmes ont été nommées ou promues dans le département du Nord dans l'ordre national du Mérite, créé le 3 décembre 1963, par le général de Gaulle, pour « récompenser les mérites distingués manifestés soit dans la fonction publique, civile ou militaire, soit dans l'exercice d'une activité privée ».

Dix ans de services civils ou militaires sont requis pour pouvoir être proposé au grade de chevalier de l'ordre national du Mérite qui comprend deux autres grades : officier et commandeur. Le préfet adresse ses propositions sous forme de mémoire de proposition aux différents ministères qui sélectionnent les candidatures en fonction du contingent qui leur est attribué pour les deux promotions de l'année : celles des 15 mai et 15 novembre.

Dominique Bur a salué l'action de Monique Ribes, qui préside depuis près d'un an la section départementale du Nord de l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite, créée en 1972. Cette association a pour but de créer et renforcer les liens de solidarité existant entre les membres de l'ordre et de concourir à son prestige. La section départementale du Nord a été créée en 1973 et comporte 6 comités d'arrondissement : Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Lille et Valenciennes et compte plus de 1 000 membres, ce qui en fait l'une des plus importantes de France.

Toutes les informations utiles sur les distinctions honorifiques et médailles sont disponibles sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord, [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr), rubrique Démarches administratives > Autres démarches > Distinctions honorifiques et médailles.

**Cinquantenaire de l'ordre national du Mérite**  
**Assemblée générale départementale de l'Association des membres**  
**de l'ordre national du Mérite**  
**Intervention de Dominique Bur, préfet du Nord**  
**Hôtel de la préfecture, le 30 novembre 2013**

Madame la Présidente, chère madame Ribes,  
Mesdames et messieurs les élus,  
Messieurs les officiers généraux,  
Mesdames, Messieurs,

Il me revient à présent de clore cette Assemblée générale de la section du Nord de l'Association des membres de l'ordre national du Mérite. Cette réunion est un peu particulière, en cette fin d'année 2013, solennelle, je dirais, puisqu'elle marque le cinquantième anniversaire de l'ordre national du Mérite. Je suis donc particulièrement heureux d'avoir pu vous accueillir ici, à Lille, dans la ville natale du fondateur de l'ordre, le général de Gaulle, et précisément dans cet Hôtel de la Préfecture où il a résidé lors de ses visites officielles. L'appartement dans lequel il était logé est d'ailleurs encore aménagé et me sert à accueillir mes visiteurs officiels : on me dit que le lit qui avait été spécialement allongé du fait de sa grande taille est toujours en place...

L'ordre national du Mérite a été institué en 1963, par un décret du 3 décembre exactement. C'était à l'origine la volonté du général Catroux, Grand Chancelier de la Légion d'honneur, qui a su en convaincre le général De Gaulle. L'idée était alors d'éviter que l'hommage que la Nation veut rendre aux mérites de ceux qui la servent, ne soit dilué dans une multitude des décorations. Il fallait donc créer à côté de l'ordre national de la Légion d'honneur, un ordre national du Mérite, destiné - je cite le décret - à « récompenser les mérites distingués manifestés soit dans la fonction publique, civile ou militaire, soit dans l'exercice d'une activité privée pendant dix ans ».

Au décret du 3 décembre 1963, succède, six mois après, le 24 juin 1964, le décret procédant aux premières nominations. Depuis sa création, plus de 306 000 personnes ont reçu cette distinction ; aujourd'hui, l'ordre compte 188 000 membres. Notre Département y a sa part importante et nous pouvons en être fiers : au titre de l'année 2013, ce sont 67 personnes qui ont été nommées ou promues dans le département du Nord.

Quand il accepte la proposition du général Catroux, en 1963, le général De Gaulle a particulièrement à cœur de consolider l'unité nationale, cinq ans après la fondation de la Ve République. Il veut donner un souffle nouveau aux valeurs qui fondent la République et à

l'esprit de notre patrie. Cet ordre nouveau doit donner des exemples à la Nation, mettre des visages sur les valeurs d'engagement, de civisme, de fraternité qui sont au cœur du pacte républicain. L'insigne, la « bleue », comme on l'appelle familièrement, viendra récompenser la constance et le dévouement au service des autres et de la patrie. Elle sera facteur d'émulation pour que les citoyens donnent le meilleur d'eux-mêmes.

Pour contribuer justement à la cohésion nationale, l'ordre doit représenter la Nation toute entière, dans sa diversité. Dès les premières promotions, le ton est donné : dès 1965, une femme est élevée à la dignité de Grand-Croix, la pianiste Marguerite Long. Toutes les catégories professionnelles, toutes les origines, toutes les générations seront représentées. Chacun doit pouvoir se reconnaître dans le choix annuel des « illustres et anonymes » qui ont bien mérité de la France et de leurs concitoyens et que la décoration distingue.

Le Président de la République, en juillet dernier, a rappelé combien il tenait à ce que la volonté du général soit respectée sur ce point et que l'ordre national du Mérite conserve ses vertus de ciment social et d'exemplarité. Il y est particulièrement attentif dans ses nominations.

Pour ma part, je veille respecter cette précieuse diversité de notre tissu social dans les propositions que je sou mets deux fois dans l'année. Dans notre département, cette année, la parité est respectée à quelques unités près (31/67), reflétant ainsi fidèlement la place qu'occupent les femmes dans notre société.

Pour permettre à l'ordre de faire à nouveau des émules plus jeunes, le Président de la République a demandé à la même occasion au Conseil de l'ordre que l'on revienne à la lettre du décret et que l'on décerne l'insigne au bout de dix ans de services, et non plus quinze, comme on le fait aujourd'hui en vertu d'une habitude désormais ancienne.

Les cinquante ans de l'ordre national du Mérite seront – sont déjà - dignement célébrés. Le président de la République a donné le coup d'envoi de ces manifestations le 13 juillet dernier en inaugurant l'exposition « De Gaulle et le Mérite. Création d'un ordre républicain », présentée au musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, à Paris, jusqu'en janvier prochain. Dans quelques jours, le 3 décembre prochain, jour anniversaire de la création de l'ordre, la Flamme sacrée de l'Arc de Triomphe sera solennellement ravivée.

Dans le cadre de ce cinquantenaire, un hommage spécial a été rendu cette année au général de Gaulle. Chaque année depuis 1980, entre le 30 octobre et le 1<sup>er</sup> novembre, des marcheurs de l'association de la Voie sacrée et de la Voie de la Liberté de Verdun organisent une marche du souvenir en portant la Flamme sacrée de Paris à Verdun. Cette année, avec le concours des

athlètes de l'Association sportive du ministère de l'intérieur, les marcheurs ont accepté de faire un détour de près de 200 km pour aller la porter à Colombey-les-Deux Eglises, où elle est venue éclairer la Croix de Lorraine du Mémorial consacré au général. C'est rendre hommage aussi au capitaine Charles de Gaulle qui, durant la Grande Guerre, en 1916, a été blessé et porté disparu à Douaumont.

Car le cinquantenaire de la création de l'ordre national du Mérite coïncide aussi avec l'ouverture d'un long cycle de commémorations, le centenaire de la Première guerre mondiale et le soixante-dixième anniversaire de la Libération de la France, qui jalonnent l'année 2014. Dans son allocution d'ouverture des manifestations du centenaire, le 7 novembre dernier, le président de la République a appelé à faire de ces commémorations une démarche de réconciliation et de rassemblement ; à puiser dans le souvenir commun les ressources de confiance, d'énergie et de détermination nécessaire au redressement du pays et à la construction d'une Europe unie. « La France, a-t-il dit, doit avoir confiance en elle-même, en son histoire, en ses forces, en ses capacités, en ses atouts, en son destin ».

Notre société semble en effet envahie par le doute. La situation économique - celle des finances publiques, le niveau du chômage – contraignent les français à s'interroger sur leur place et leur rôle dans le monde et en interne, sur leur modèle économique et social. Peut-être est-ce le pendant des certitudes qui nous guidaient quant à sa pertinence et l'efficacité de notre modèle, de la spécificité qui nous a donné parfois cette pointe de supériorité vis à vis de l'étranger.

L'histoire n'est hélas pas une ligne droite sans courbe et sinuosité, ni sans parfois des retours en arrière. Contrairement à l'analyse que l'on a pu faire depuis quelques décennies – en parlant de crise - la situation actuelle n'est pas un phénomène ponctuel, limité dans sa durée. C'est au contraire une dynamique d'ajustement des grands blocs économiques – pays développés – pays émergents – pays en décollage. Ce qui est à l'œuvre, ce n'est pas une crise au sens médical du terme dont on se relève au bout de quelques jours grâce aux prescriptions du médecin. Non, c'est un ajustement lent, dans la durée, de nos pays développés, à une nouvelle économie mondialisée. La meilleure image : la tectonique des plaques continentales avec ses évolutions à bas bruit et puis ses tremblements de terre lorsque les forces accumulées se libèrent.

Alors , qu'on ne se trompe pas. Je vous dis cela non pas pour vous effrayer ou vous dire que nous devons renoncer à ce que nous sommes, à notre génie propre, à nos valeurs, celles de la République qui se confondaient avec celles des ordres nationaux.

Bien sur que non. Mais nous devons lucidement analyser nos forces et nos faiblesses, savoir consentir les sacrifices nécessaires, ne pas reporter sur les générations à venir les coûts que

nous devons assumer en propre. Ce n'est évidemment pas un appel à baisser les bras, bien au contraire. C'est un appel à l'action, une action fondée sur la prise de conscience de notre situation et sur l'effort à consentir pour sauvegarder l'essentiel de ce qui fait notre nation et sa cohésion.

Dans cette démarche, chers compagnons dans l'ordre national du Mérite, vous avez bien sûr un rôle à jouer par les parcours qui sont les vôtres, le rayonnement qui est le vôtre sur notre société, l'exemple que vous donnez.

Sachez que c'est dans cet esprit, au service de ce territoire, au service de concitoyens que je travaille avec tous mes collaborateurs. Nous avons une histoire riche dans cette région, une histoire douloureuse aussi, mais nous avons de grands atouts que nous devons valoriser.

C'est le sens de l'action de l'Etat en Nord-Pas-de-Calais.

Permettez-moi pour terminer mon intervention de m'adresser à Monique Ribes de la section du Nord de votre association.

Vous qui présidez depuis près d'un an à présent la section départementale du Nord, je sais, madame la Présidente, chère madame Ribes, que vous prenez une grande part à son dynamisme. J'ai eu l'honneur de vous remettre ici même, voici quelques semaines, en présence de vos proches, de vos amis et des membres de l'association, l'insigne d'officier dans l'ordre national du Mérite. Soyez félicitée et remerciée pour votre action. Je sais que vous travaillez déjà à l'organisation du XXIXe congrès national de l'Association de l'ordre du Mérite qui se tiendra en mai prochain dans notre Département, au Kursall de Dunkerque. Vous y accueillerez quelque 400 membres de l'association venant de toutes les régions de France, des outre-mers et de l'étranger. Ce congrès témoignera, s'il en est besoin, de la vitalité de l'ordre national du Mérite et de l'engagement non démenti de ses membres.

Je vous remercie.